

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Ajournement de la séance ordinaire du 11 novembre 2013

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette du 11 novembre 2013, ajournement tenu le 18 novembre 2013 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
	Monsieur	Luc Larivière	Conseiller
	Monsieur	Steve Lefebvre	Conseiller
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Karo Poirier	Conseillère
	Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
	Monsieur	Pierre Parisien	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2013-11-18-298

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de procéder à l'ouverture de l'ajournement de la séance ordinaire du 11 novembre 2013 et d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants:

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

0-2 Adoption de l'ordre du jour

0-7 Rapport du maire sur la situation financière

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2013

100-7 Composition des différents comités et représentants municipaux

A- Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Président

B- SAGE du bassin versant du lac des Trente-et-Un Milles –
Représentant
100-8 Souper de Noël

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
A- Inspection du réseau d'égout
400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Patinoire 2013-2014

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

900-2 Affiche pour bibliothèque
900-3 Invitation aux avocats

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-7 Rapport du maire sur la situation financière

Le maire Réjean Major procède à la lecture et dépose son rapport sur la situation financière de la municipalité et ce, tel que requis par l'article 955 du Code municipal du Québec. Ce rapport sera publié dans le journal local prochainement.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2013

Le suivi budgétaire du projet de voirie en date du 31 octobre 2013 est déposé.

Budget supplémentaire pour travaux de voirie

M.B. 2013-11-18-298

Considérant la résolution M.B. 2013-05-06-127 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 6 mai 2013;

Considérant que les sommes débloquées en mai 2013 sont toutes dépensées;

Considérant que des travaux supplémentaires doivent être effectués avant la venue de la période hivernale;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de débloquer une somme supplémentaire de 10 000\$ pour divers travaux de voirie à être effectués cet automne. Cette somme proviendra du surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Composition des différents comités et représentants municipaux

A- Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Président

M.B. 2013-11-18-299

Considérant la résolution M.B. 2013-11-11-289 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 11 septembre 2013;

Considérant que selon le règlement numéro 166, règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme, le président du CCU doit être un conseiller municipal accepté sur résolution du conseil municipal;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de nommer la conseillère Karo Poirier comme présidente du comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

B- SAGE du bassin versant du lac des Trente-et-un Milles – Représentant

Sujet reporté.

100-8 Souper de Noël

M.B. 2013-11-18-300

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu qu'un souper de Noël soit organisé et ce, pour le personnel municipal, les membres du conseil et les pompiers volontaires de même que tous les conjoints, conjointes. Ce souper se tiendra à la salle municipale et sera servi par un traiteur. Cette dépense sera imputée aux départements concernés. Les crédits proviendront du poste de revenus « Taxes foncières » (01-211-10-000).

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

--	--

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

A- Inspection du réseau d'égout

M.B. 2013-11-18-301

Considérant la résolution M.B. 2013-09-03-242 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 3 septembre 2013;

Considérant les résultats obtenus suite à l'inspection du réseau d'égout à l'aide d'une caméra;

Considérant que certaines sections du réseau doivent être nettoyées;

Considérant que l'entrepreneur local retenu habituellement pour ce genre de travaux ne possède pas l'équipement adéquat pour réaliser ces travaux;

Considérant que la compagnie retenue pour effectuer l'inspection par caméra est apte à réaliser ces travaux;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de retenir les services de la compagnie « Égout de la Capitale » au taux horaire de 145\$ pour effectuer le nettoyage de différentes sections du réseau d'égout sanitaire. Cette dépense sera imputée au poste « Entretien réseau d'égout » (02-415-00-521).

Adoptée à l'unanimité

400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

M.B. 2013-11-18-302

Considérant la résolution M.B.2013-09-03-245 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 3 septembre 2013;

Considérant que la résolution adoptée ne tient pas compte du 3^e considérant de ladite résolution;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de corriger la résolution et de mandater la directrice générale pour procéder à un appel d'offres par invitation écrite auprès d'au minimum deux entrepreneurs pour le contrat de cueillette des matières recyclables pour une durée de trois ans.

Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Patinoire 2013-2014

M.B. 2013-11-18-303

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel d'offres pour le contrat de patinoire 2013-2014 et ce, en utilisant le devis présenté aux membres du conseil en modifiant l'heure de fermeture pour 9h30 la semaine et 23h la fin de semaine et en ajoutant un article autorisant la fermeture de la patinoire si personne l'utilise et ce, à 21h la semaine et 22h la fin de semaine.

Adoptée à l'unanimité

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-2 Association pour la protection de l'environnement du lac Cameron – Demande de contribution

M.B.2013-11-18-304

Considérant la lettre déposés par la présidente de l'association pour la protection de l'environnement du lac Cameron (APELC), madame Patty MacCarthy;

Considérant que cette lettre consiste à une demande de contribution monétaire en vue de faire effectuer des tests de la qualité de l'eau du lac;

Considérant que cette demande se chiffre à 406.80\$ pour 15 tests d'eau mesurant le taux de coliformes et 15 tests d'eau mesurant le phosphore;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de remettre la somme de 406.80\$ à l'Association pour la protection de l'environnement du lac Cameron comme contribution de la municipalité de Bouchette pour la réalisation de tests de la qualité de l'eau du lac Cameron. Cette dépense sera imputée au poste « Dons hygiène » (02-495-00-340) suite à un virement de crédits provenant du poste de revenus « Taxes foncières » (01-211-10-000).

Adoptée à l'unanimité

800-3 Renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités

M.B.2013-11-18-305

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de procéder au renouvellement de l'adhésion de la municipalité de Bouchette à la FQM et ce, pour l'année 2014. Cette dépense de 738.05\$ plus taxes sera prise à même le budget 2014 et imputée au poste « Cotisation et abonnements » (02-110-00-494).

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

900-2 Affiche pour bibliothèque

Note au procès-verbal

L'affiche qui indiquait la présence de la bibliothèque, lorsque cette dernière était adjacente au bureau municipal, sera relocalisée sur le terrain de l'école. La boîte aux livres sera aussi installée près de la porte d'entrée extérieure du local de la bibliothèque.

900-3 Invitation aux avocats**Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier désire inviter Me Rino Soucy, avocat, afin qu'il vienne présenter son offre de service et ce, avant la prochaine séance ordinaire qui se tiendra le 2 décembre 2013.

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Publication des appels d'offres publics (SE@O)
- Plainte odeur de créosote
- Facturation reliée aux castors

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B.2013-11-18-306

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 19h50.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière